



2009-09-15-Jeunes



Le 15 septembre 2009

## À TOUS LES PARENTS

### **Information concernant la grippe A (H1N1) et rappel des mesures de prévention**

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que la Commission scolaire des Phares est toujours en lien avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les autorités de la Santé publique quant à l'évolution de la situation relative à la grippe A (H1N1).

Pour le moment, aucune fermeture des établissements n'est prévue. Si une telle décision devait se prendre, elle le serait de façon concertée avec les autorités de la Santé publique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les organisations régionales de la Sécurité civile.

Toutefois, nous préconisons évidemment les mesures de prévention et la Direction générale de la Santé publique maintient toujours sa recommandation d'inviter les élèves qui présenteraient des symptômes d'allure grippale (exemple : fièvre et toux avec maux de tête, grande fatigue, courbatures), à ne pas se présenter à l'école, et ce, jusqu'à sept jours après le début de leurs symptômes (période de contagiosité). **À cet effet, nous vous avisons que les élèves qui présenteront ces symptômes à l'école seront retournés à la maison.**

La présence de signes grippaux chez une personne ne nécessite pas d'emblée la consultation d'un professionnel de la santé et devrait se faire uniquement si la gravité des symptômes de la personne malade le nécessite ou si la personne présente des conditions sous-jacentes de complications de la grippe. Pour des renseignements additionnels concernant les symptômes d'allure grippale et la santé physique des personnes ou sur les mesures à prendre dans ce cas, nous suggérons de contacter Info-Santé en composant le 8-1-1. Le dépliant *Grippe A (H1N1) – Ce que vous devez savoir, ce que vous devez faire pour protéger votre santé et la santé des autres* peut également être consulté au :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-220-02F.pdf>

La grippe A (H1N1) chez l'être humain entraîne des symptômes semblables à ceux de la grippe humaine saisonnière. Ainsi, tout comme la grippe saisonnière, **les meilleures formes de prévention sont les suivantes :**

- Se laver les mains soigneusement et fréquemment avec du savon et de l'eau tiède, ou une solution désinfectante alcoolisée (au moins 60 % d'alcool) pour les mains;
- Tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut de l'épaule plutôt que dans les mains;
- Poursuivre ses activités habituelles, mais rester à la maison en cas de symptômes d'allure grippale;
- Consulter un professionnel de la santé en cas de symptômes de grippe graves.

**Nous sollicitons donc à nouveau votre collaboration afin de garder à la maison votre enfant s'il présente des symptômes d'allure grippale, conformément aux recommandations de la Santé publique.**

**De plus, par mesure de prévention, nous vous demandons de fournir à votre enfant un désinfectant pour les mains (de type Purell) pour son usage personnel à l'école.**

Il est à noter qu'en tout temps, les modalités normales de justification des absences d'un élève par les parents auprès de l'école s'appliquent.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels concernant la grippe A (H1N1) en consultant le site Internet de Pandémie Québec et celui de la Commission scolaire des Phares aux adresses suivantes :

<http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>  
<http://www.csphares.qc.ca>

Soyez assurés que nous surveillons très étroitement la situation et appliquons les recommandations qui nous sont faites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec la Direction de la santé publique du Québec. Nous communiquerons à nouveau avec vous si l'évolution de la situation l'exige.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Jacques Poirier